



Master Droit de la santé Parcours Droit de la protection de la santé et de l'environnement

0000

Le nouveau master 2 « Droit de la protection de la santé et de l'environnement » s'insère au sein de la nouvelle mention de master « Droit de la santé » de l'Université Paris-Panthéon-Assas.

L'idée du diplôme est née du constat de la complémentarité entre droit de la santé et droit de l'environnement, elle-même liée aux recherches scientifiques qui mettent, aujourd'hui, en exergue l'importance des déterminants environnementaux de la santé et l'impact du changement climatique sur le système de santé. L'originalité du diplôme est ainsi de proposer une formation juridique inédite sur ces enjeux spécifiques et ces problématiques d'avenir.

La maquette a vocation à offrir aux étudiants juristes de solides connaissances tant en droit public qu'en droit privé, en droit interne, européen et international. Un accent particulier est notamment mis sur les aspects contentieux (civils, pénaux ou administratifs) et les responsabilités publiques comme privées qui découlent des atteintes portées à la santé du fait des altérations des environnements dans lesquels l'homme évolue.

Elle comporte également des enseignements thématiques sur des questions pratiques, tant en matière de protection de la santé (aspects économiques, droit des produits de santé ou droit des personnes vulnérables, etc.) que de protection de l'environnement (aspects économiques, politiques environnementales, etc.).

D'autres enseignements abordent les relations entre santé et environnement de façon transversale, par l'étude juridique des questions d'alimentation, d'urbanisme, de travail ou encore d'assurance.

À cet égard, l'équipe pédagogique du master 2 est composé d'enseignants-chercheurs publicistes et privatistes de l'université ainsi que de professionnels reconnus dans le secteur des droits de la santé et de l'environnement. Il s'agit de membres des juridictions suprêmes, d'avocats, de magistrats, de directeurs d'établissements et de hauts fonctionnaires.

Responsable : Mme Sara BRIMO

Master Droit de la santé

Droit de la protection de la santé et de l'environnement

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[Droit de la santé](#)

[Mme Sara BRIMO](#)

[Masters en Droit](#)

[Master](#)

2 ans

[En apprentissage, Formation initiale](#)

[Français](#)

[Bac +3 ou Bac +4](#)

Pour l'année universitaire 2025-2026 :

Accès bac+3 : [Capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

Attendus

Les candidats doivent avoir suivi un cursus juridique et il est recommandé d'avoir spécifiquement suivi un cours de droit administratif général (sur deux semestres), un cours de droit civil des obligations (sur deux semestres), de même, éventuellement, qu'un cours de droit de la sécurité sociale ou de la protection sociale.

Les candidatures reflétant des parcours plus originaux (double diplôme, double formation, année de césure ou échange international etc.) sont bienvenues mais les candidats devront, en toute hypothèse, témoigner de l'acquisition de solides



connaissances tant en droit public qu'en droit privé.

Critères généraux d'examen des candidatures

Les résultats académiques obtenus tout au long de la formation seront pris en considération au regard, d'une part, de la moyenne générale de toutes les années de licence et, d'autre part, de la progression tout au long du cursus depuis le baccalauréat.

Il sera également porté une attention particulière à la motivation avancée précisément dans leur lettre par les candidats. À cet égard, seront spécifiquement examinées les raisons qui justifient la candidature au parcours (notamment l'exposé du projet professionnel qui doit être cohérent avec sa double spécialisation : santé et environnement).

Les stages ou activités professionnelles et/ou bénévoles éventuellement exercées dans les secteurs concernés seront également appréciés favorablement.

Enfin, les étudiants ayant déjà un projet d'alternance devront le valoriser.

Modalités d'examen des candidatures

L'examen des candidatures est effectué sur dossier. Il pourra être, le cas échéant, complété par un entretien.

Accès bac+4 : Capacités d'accueil et modalités d'accès

La 2e année de master est ouverte, sur dossier, aux candidats titulaires d'un master 1 de droit ou d'un autre diplôme à dominante juridique, sanctionnant une formation supérieure d'au moins quatre ans. Les candidats sont admis en M2 après examen de leur dossier de candidature en fonction de la qualité des résultats académiques qu'ils ont précédemment obtenus, de leur éventuelle expérience professionnelle dans le champ sanitaire et/ou environnemental, de leur motivation et de leur projet d'alternance qu'ils devront préciser.

L'emploi du temps de la seconde année de master est aménagé afin de concilier la dispensation des enseignements et l'acquisition d'une expérience professionnelle.
Un entretien préalable permettra, le cas échéant, d'apprécier la motivation du candidat.
L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université après examen du dossier déposé par l'étudiant par une commission placée sous l'autorité du responsable du master.

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le règlement des études de master s'applique à tous les diplômes de master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1re année (60 ECTS)

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UEF1 (coeffcient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- > Droit de la santé : système de santé
- > Droit de la sécurité sociale

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coeffcient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coeffcient 1).

UEC1 (coeffcient 1 - 10 ECTS)

2 matières obligatoires :

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr

Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



- > Droit de l'action sociale et de l'aide sociale
- > Protection des données à caractère personnel

3 matières au choix :

- > Droit du service public
- > Contentieux administratif
- > Politiques publiques
- > Contentieux social
- > Droit des assurances
- > Droit de la propriété intellectuelle
- > Droit des collectivités territoriales

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Protection des données à caractère personnel » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficients 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- > Droit de la santé : relation de soin
- > Droit de l'environnement

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficients 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

UEC2 (coefficients 1 - 10 ECTS)

4 matières au choix :

- > Droits de la convention européenne des droits de l'homme
- > Droit des contrats publics
- > Droit pénal des affaires
- > Finances locales
- > Droit de la fonction publique
- > Libertés fondamentales (CM 36h, si non suivi en licence)
- > Méthodologie des épreuves de concours

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

Règles spécifiques

La matière « Libertés fondamentales » est obligatoire pour les étudiants qui ne l'ont pas suivi en licence.



2e année (60 ECTS)

Matières	Volume horaire CM	ECTS
Bloc 1 : Protection de la santé	104	16
Grands enjeux du droit de la santé	24	4
Économie et politiques de santé	20	3
Droits des patients et des personnes vulnérables	20	3
Droit européen et international de la santé	20	3
Droit des produits de santé	20	3
Bloc 2 : Protection de l'environnement	84	13
Grands enjeux du droit de l'environnement	24	4
Droit économique de l'environnement	20	3
Droit européen et international de l'environnement	20	3
Droit des politiques environnementales (eau, air, déchets, ICPE)	20	3
Bloc 3 : Enjeux transversaux	63	11
Histoire des droits de la santé et de l'environnement	15	3
Alimentation, agriculture, santé et environnement	12	2
Travail, santé et environnement	12	2
Urbanisme, santé et environnement	12	2
Assurance, santé et environnement	12	2
Bloc 4 : Responsabilités et contentieux	60	12
Responsabilité sociale des entreprises	15	3
Responsabilité et contentieux administratifs	15	3
Responsabilité et procédure civiles	15	3
Responsabilité et procédure pénales	15	3
Bloc 5 : Conférences et langue	50	2
Anglais	25	2



Conférences « Actualités » et « Métiers en santé / environnement »	15	
Conférences de méthode	10	
Bloc 6 : Mémoires	20	6
Mémoire de recherche OU mémoire de stage OU mémoire d'apprentissage	20	6

Règles spécifiques

BLOC 6

- > Par défaut, les étudiants doivent rechercher un contrat d'apprentissage en alternance. Ce contrat, régi par des dispositions légales et réglementaires, ne peut être conclu que par des étudiants de moins de 30 ans à la signature du contrat. Il doit avoir une durée de 12 mois.
- > Les étudiants qui ne trouveraient pas contrat d'apprentissage en alternance peuvent, à titre dérogatoire, effectuer un stage d'une minimale de 4 à 6 mois (en suivant le calendrier de l'alternance).
- > La soutenance du rapport d'apprentissage ou du rapport de stage a lieu en présence du maître d'apprentissage.
- > Par exception, les étudiants peuvent faire le choix de préparer un mémoire de recherche en lieu et place de l'apprentissage ou du stage.

Les enseignements, tant de droit public que de droit privé, sont destinés à préparer les étudiants à des carrières juridiques dans le champ du droit de la santé et/ou de l'environnement : fonction publique hospitalière, territoriale ou de l'État (pour les missions assurées par les ministères sociaux et les agences sanitaires et environnementale qui en dépendent), barreau afin d'embrasser la profession d'avocat dans des cabinets spécialisés en droit de l'environnement et/ou de la santé, salariés de droit privé (au sein des établissements de santé, des cabinets de conseils, des associations et ONG ou des entreprises privées du secteur), magistrats, agents publics (au sein d'organes d'expertise, d'administrations centrales ou régionales en santé et en environnement).

Pour ce faire, le diplôme est ouvert à l'alternance et les étudiants fortement incités à conclure un contrat d'apprentissage leur permettant, dès leur master 2, de préparer leur insertion professionnelle.